

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13 février 2020

SAINT-GOBAIN LANCE UN PROGRAMME DE PROTECTION SOCIALE POUR L'ENSEMBLE DE SES COLLABORATEURS DANS LE MONDE

Saint-Gobain lance « CARE by Saint-Gobain », un programme de protection sociale pour l'ensemble des collaborateurs du Groupe à travers le monde et leurs familles. « CARE by Saint-Gobain » comprend des garanties minimum définies pour répondre à des besoins essentiels et quotidiens de santé mais aussi l'accompagnement des collaborateurs dans des moments importants de leur vie et la protection face aux aléas.

Le programme « CARE by Saint-Gobain » couvre à la fois le suivi médical des familles et l'accès aux soins par une couverture minimum des frais de santé, les congés liés à l'arrivée d'un enfant dans le foyer et le décès en assurant la fourniture d'un capital financier à la famille. Il s'articule autour de 3 piliers (parentalité, santé, prévoyance) et de 5 garanties minimum applicables :

- 2 pour la parentalité avec 14 semaines minimum de congés de maternité ou d'adoption rémunérées à 100 % du salaire et 3 jours minimum de congés payés à 100 % du salaire dans le cas d'un congé paternité ou partenaire.
- 2 pour la santé grâce à la prise en charge de 80 % des frais médicaux pour le médecin généraliste et pour l'hospitalisation du collaborateur et sa famille.
- 1 pour la prévoyance assurant à la famille du collaborateur un capital d'un an de salaire en cas de décès.

Dans les pays où la législation locale ou les pratiques marché prévoient des normes plus avantageuses, celles-ci seront bien entendu appliquées.

- « CARE by Saint-Gobain » sera déployé progressivement jusqu'à fin 2022 dans les 68 pays dans lesquels le Groupe est implanté, le pilier parentalité devant quant à lui être mis en place dans chaque pays d'ici la fin 2020.
- « Une grande majorité de nos salariés a la chance de bénéficier d'une excellente protection sociale, mais c'est loin d'être le cas de tous nos collaborateurs à travers le monde. En effet, certains Etats ne proposent qu'une protection minime. La solidarité est un principe qui est fortement ancré dans notre culture d'entreprise. C'est pourquoi le programme « CARE by Saint-Gobain » me tient particulièrement à cœur. Garantir à chaque salarié de Saint-Gobain les mêmes avantages minimum, est une avancée majeure pour le Groupe dont je suis très fier », a déclaré Pierre-André de Chalendar, Président-Directeur Général du groupe Saint-Gobain.

A PROPOS DE SAINT-GOBAIN

Saint-Gobain conçoit, produit et distribue des matériaux et des solutions pensés pour le bien-être de chacun et l'avenir de tous. Ces matériaux se trouvent partout dans notre habitat et notre vie quotidienne : bâtiments, transports, infrastructures, ainsi que dans de nombreuses applications industrielles. Ils apportent confort, performance et sécurité tout en répondant aux défis de la construction durable, de la gestion efficace des ressources et du changement climatique.

41,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2018 Présent dans 68 pays Plus de 180 000 collaborateurs

Pour en savoir plus sur Saint-Gobain

visitez <u>www.saint-gobain.com</u> et suivez-nous sur Twitter <u>@saintgobain</u>.

CONTACTS PRESSE:

Laurence Pernot : +33 1 47 62 30 10 Patricia Marie : +33 1 47 62 51 37 Susanne Trabitzsch : +33 1 47 62 43 25